

**Boostez votre commerce grâce
à la nouvelle carte Trader Teranga.**



Dakar, le 6 février 2026 – La compagnie nationale Air Sénégal a le plaisir d'annoncer le lancement de la carte Trader spécialement dédiée aux commerçants au sein du programme de fidélité Teranga pour répondre à leurs besoins.

Pensée pour accompagner les opérateurs économiques effectuant des déplacements fréquents, la carte Trader permet désormais de bénéficier d'avantages plus intéressants et d'une franchise bagages plus importante mais également de la rétroactivité des miles sur les vols effectués durant les 24 derniers mois.

Avec le lancement de cette nouvelle carte, Air Sénégal, à travers le programme Teranga, affirme sa volonté d'accompagner les acteurs du commerce dans leurs déplacements professionnels.

«La carte Trader s'inscrit dans notre ambition d'adapter nos offres aux réalités du marché et de nos clients. Il s'agit d'une réponse aux besoins de transport des commerçants et acteurs économiques», a déclaré le Directeur Commercial et Marketing, M. Assane Sambe.

Les conditions d'adhésion pour bénéficier de la carte Trader sont disponibles via le service client dédié au +221 301 15 15 16 ou dans les agences de voyage Air Sénégal.

Contacts presse :

Presse@airsenegalasa.sn